

Jean-Marie Séronie, économiste

Pac : « Augmenter l'accompagnement à la transition, réduire les aides au revenu »

Dans un ouvrage paru le 13 septembre aux éditions Quae, l'économiste indépendant Jean-Marie Séronie tente de comprendre, au regard des précédentes réformes, les raisons pour lesquelles la Pac post-2020 ne semble pas partie pour être très différente de l'actuelle, alors que de vrais changements sont selon lui nécessaires. Il fait au passage quelques propositions.



« Nous sommes coincés par les logiques budgétaires, depuis l'intégration des pays de l'Est »

► Vous venez de publier l'ouvrage intitulé « Pac et mondialisation : une politique encore commune ». À quelle question cherchiez-vous à répondre ?

Je me suis demandé pourquoi il est aussi difficile de réformer la Pac aujourd'hui. Lors des réformes majeures en 1992 et en 2003, la politique agricole commune subissait des contraintes internes (dérapage budgétaire, élargissement) mais aussi externes fortes, celle du Gatt puis de l'OMC. Aujourd'hui aussi, il existe des contraintes fortes, que sont la variabilité croissante des marchés et la nécessaire transition écologique de l'agriculture mais de pas de pression politique. Le problème, c'est qu'en interne, nous sommes coincés par les logiques budgétaires, depuis l'intégration des pays de l'Est dans l'Union européenne, qui ont quasi uniquement pour objectif la convergence des aides.

► À la fin de votre ouvrage, vous proposez de moduler une partie de la Pac à l'actif, et de créer une politique dédiée à l'agriculture de subsistance, à la brésilienne. Pourquoi ?

Le revenu agricole moyen varie finalement peu en France, mais l'agriculture est de plus en plus variée, et les écarts de performances explosent ; c'est un des plus grands challenges auxquels la Pac doit faire face. Pour moi, une grande entreprise exportatrice et une petite exploitation tournée vers les circuits courts représentent toutes les deux la modernité. De son côté, la France a pour tradition d'aider les exploitations moyennes : elle bride les grandes exploitations et ne soutient pas les petites fermes et ce n'est pas une voie d'avenir.

J'ai trouvé que l'organisation brésilienne – qui dispose de deux administrations distinctes – n'était pas si idiote. La politique ne peut pas être la même pour les grandes

« L'organisation
brésilienne n'est
pas si idiote »

entreprises latifundiaires exportatrices et les petits paysans. Cela concernerait très peu la France, mais rappelons qu'en Europe, 70 % des agriculteurs produisent moins de 10000 euros. Je précise que les deux types d'aides doivent être pour moi réservées aux agriculteurs professionnels, y compris pluri-actifs.

► **Vous souhaitez également une clarification des deux piliers. Pourquoi ?**

La différence entre le premier et le second pilier ne porte plus sur leurs objets respectifs, le développement rural ou l'économie qui sont aujourd'hui présents dans les deux piliers. Ce qui les différencie, ce sont les modalités d'administration et de financement : pas de co-financement, uniforme dans l'Union et géré par l'État pour le premier pilier ; co-financé et optionnel pour les États pour le second pilier.

Pour moi, il faut une politique économique d'un côté et une politique environnementale de l'autre. Il faut augmenter l'accompagnement à la transition, mais réduire les aides au revenu. Notre agriculture française ne s'adapte pas assez vite. Si nous avions des mesures plus radicales, elle s'adapterait plus vite. Le meilleur exemple, c'est la viande bovine. On donne des aides à la vache et non à la viande, si bien que l'on exporte du vif et que l'on importe de la viande.

► **Vous déplorez le scénario de la renationalisation de la Pac. Pourquoi ?**

Les besoins fondamentaux de l'agriculture nécessitent toujours une approche commune : c'est le cas d'abord de l'atténuation du changement climatique. Une partie doit être menée sur de grandes aires géographiques, à l'instar de la mesure initiée par Stéphane Le Foll, le 4 pour 1000. L'autre besoin, c'est de s'adapter à l'augmentation de la volatilité, liée au climat, à l'ouverture et la libéralisation des marchés.

Pour moi, le pilier économique de la Pac devrait être la gestion des risques. Or, le problème de financement que peuvent poser ces types d'outils, c'est le risque systémique, c'est-à-dire un aléa qui toucherait l'ensemble des agriculteurs. On voit bien l'intérêt d'une approche commune, à l'échelle du continent européen, car elle permet de limiter le risque systémique ; en effet, une sécheresse a peu de chance de toucher l'Union européenne dans son ensemble et l'Union peut apporter une réassurance publique solide.

Propos recueillis par Mathieu Robert